



# C.S.P.

**CENTRALE SYNDICALE DU SECTEUR PUBLIC DU CAMEROUN**  
*CONFEDERATION OF PUBLIC SERVICE UNIONS*

Tél. 222 06 07 97/233224904  
Cel 699 83 72 48  
Fax. 222 22 62 62  
222 22 62 63  
B.P. P.O Box. 12708 Ydé  
Email [bikjohncm@yahoo.com](mailto:bikjohncm@yahoo.com)  
[cspcam@yahoo.fr](mailto:cspcam@yahoo.fr)  
Site Web: <https://www.cspcam.org>

## 3<sup>e</sup> CONGRÈS ORDINAIRE



**PRESIDENT**

BIKOKO  
Jean-Marc

**Yaoundé les 20, 21 et 22 Janvier 2016**

***Toute correspondance doit être adressée au Président***  
***All communications should be addressed to the President***



## RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX

Le troisième congrès ordinaire de la CSP organisé à Yaoundé les 20, 21 et 22 Janvier 2016 s'est tenu en deux phases.

**Une première phase** de réflexion qui s'est déroulée dans la salle de conférences de la Fondation Friedrich Ebert (FES). Celle-ci est marquée par l'organisation de deux ateliers sur des thématiques liées aux conditions de vie des travailleurs, avec l'appui de la Fondation Friedrich Ebert (FES). Il s'agit de l'atelier du 20 Janvier 2016 sur le thème « **les enjeux et défis de l'âge de départ à la retraite au Cameroun à 60 ans** », et de celui du 21 Janvier 2016 sur le thème « **La revalorisation des salaires un impératif pour l'émergence en 2035** ». Pendant deux jours, les participants issus majoritairement des syndicats affiliés mais également de syndicats partenaires de la CSP ont échangé de manière interactive et participative sur différents aspects suite à différents exposés développés par des personnes ressources très bien outillées. En annexe, le rapport général des activités précongrès.

**Une deuxième phase** exclusivement consacrée au congrès en conformité avec les dispositions statutaires et qui s'est tenue le 22 Janvier 2016 à Yaoundé, au siège de la confédération sis à Mvog Ada, Carrefour Bout Carré, dans la salle de conférence de la Bourse du Travail.



### I- DEBUT DES TRAVAUX

La journée a débuté avec l'accueil et l'inscription des délégués et des invités, et c'est à 10h00 que les travaux du congrès démarrent effectivement avec l'intervention du Camarade PHOUET FOE Maurice Angelo, Secrétaire Général du SNAEF (Syndicat National Autonome de l'Education et de la Formation) et membre du comité d'organisation. Après avoir salué l'assistance, il a présenté le projet d'ordre du jour qui prévoyait entre autres :

- 1- La cérémonie d'ouverture ;
- 2- La mise en place du bureau du congrès ;
- 3- La présentation des rapports d'activités, narratif et financier ;
- 4- Les débats ;
- 5- Les travaux en groupes ;
- 6- L'adoption des résolutions et du communiqué final
- 7- L'élection du bureau confédéral
- 8- La lecture des résolutions et du communiqué final.

## **II- CEREMONIE D'OUVERTURE**

Une fois l'ordre du jour adopté, le Camarade PHOUET FOE a introduit la cérémonie d'ouverture, laquelle a été ponctuée de manière séquentielle par trois grandes articulations à savoir :

- Le mot de bienvenue du président de la CSP du Camarade BIKOKO Jean-Marc ;
- La lecture des messages de solidarité des syndicats partenaires au nombre desquels le message assez sympathique du Camarade Philippe MARTINEZ, le Secrétaire Général de la CGT-France qui présentait pour la circonstance tous ses regrets pour n'avoir pas pu se faire représenter à ce congrès comme initialement prévu ;
- La projection de la vidéo du discours du Président Sénégalais Macky Sall sur la thématique du Dialogue Social prononcé à l'ouverture du Congrès de la CSI-Afrique à Dakar en décembre 2015 ;
- La photo de famille.

Après la cérémonie d'ouverture, les congressistes ont procédé à la mise en place du bureau du congrès qui a été constitué ainsi qu'il suit : Un Président en la personne du Camarade NTEP NTEP Paul, et de deux Rapporteurs, les Camarades AMANA Céline Nathalie et GWAYAMA Irène. Sans plus tarder, les membres du bureau congrès ont pris service et relancé les travaux avec le troisième point à l'ordre du jour.



*Photo de famille à la 1<sup>ière</sup> phase du congrès*



### **III- LE RAPPORT D'ACTIVITES**

#### **III-1. LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET ECONOMIQUE**

En l'absence du Secrétaire Administratif empêché, le rapport d'activités narratif a été présenté par le Camarade BIKOKO Jean-Marc, le président confédéral sortant. D'entrée de jeu, le Camarade a tenu à remercier tous les délégués qui ont bien voulu honorer de leur présence les travaux du 3<sup>e</sup> Congrès ordinaire de la CSP. C'est dans la même logique qu'il s'est excusé sur l'absence non seulement du Secrétaire Administratif mais surtout d'un rapport moral comme cela est de coutume en pareille occasion selon l'orthodoxie syndicale. Une fois les civilités terminées, le camarade président a rappelé le contexte sociopolitique et économique dans lequel le congrès se tenait avant de sacrifier au rituel de présentation du rapport d'activités.

Sur le plan social, il a relevé le profond malaise qui prévaut au Cameroun du fait de la misère généralisée et de l'incapacité du gouvernement à apporter des solutions et réponses concrètes non seulement aux préoccupations et besoins des populations en général, mais surtout aux revendications légitimes des travailleurs portées par les organisations syndicales.

S'agissant de la situation économique, il a fait état de l'imminence d'une autre grave crise due d'une part à la mauvaise gouvernance financière entretenue par les multiples obstructions et blocages à la mise en œuvre du « *budget programme* » promu par la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'état, et d'autre part au rythme d'endettement inquiétant qui porte généralement sus des investissements non productifs. Toutes choses qui amenuisent les chances de valorisation des salaires et donc d'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Sur le plan politique, le Camarade BIKOKO a attiré l'attention des délégués sur les vellétés des gouvernants en place de se maintenir au pouvoir par des stratagèmes grossiers, sur la menace sécuritaire exacerbée par les attentats terroristes attribués à la secte Boko Haram qui sévissent à l'extrême nord du Cameroun, et surtout sur la dérive totalitaire qui s'observe de plus en plus à travers les interdictions des manifestations publiques et les interpellations et incarcérations aussi bien des leaders de la société civile que des dirigeants politiques de l'opposition. Toutes choses qui créent une psychose au sein des communautés du fait de l'instabilité du pays qui se profile à l'horizon si rien n'est fait à terme.

#### **III-2. LES ACTIVITES PROPREMENT DITES**

##### **A- LE RAPPORT NARRATIF**

S'agissant des activités proprement dites, il ressort globalement de l'intervention du Camarade Président BIKOKO que durant les cinq années écoulées, la CSP n'a tenu aucune réunion du bureau confédéral, et même pas de Conseil National. Et que seul le 1/10<sup>e</sup> des résolutions prises à l'issue du 2<sup>e</sup> congrès ordinaire en Août 2010 a été mis en œuvre. Ceci à cause de l'éparpillement des membres de l'exécutif d'une part, et de l'insuffisance criarde de moyens financiers.

## **1. Opérationnalisation du Secrétariat Permanent**

Aussitôt après le 2<sup>e</sup> congrès ordinaire et conformément aux vœux de l'ensemble des délégués présents à ces assises, le Camarade Président et les membres du Bureau Exécutif résidant à Yaoundé se sont engagés dans la modernisation de l'administration de la confédération, en rendant le Secrétariat Permanent plus opérationnel. Ceci s'est fait à travers le recrutement d'un personnel stable constitué d'un assistant des programmes, d'une assistante de direction, d'un agent en charge de la sécurité des locaux, d'un agent en charge de la propreté des locaux et d'un technicien en charge de la maintenance informatique et électrique.

Pour un fonctionnement efficient du Secrétariat Permanent et une gestion harmonieuse du personnel, il a été élaboré un job description pour chacun, ainsi qu'un plan de travail collectif. Les réunions de travail hebdomadaires sont ainsi effectives et participent d'une bonne circulation de l'information tant en interne qu'au sein de l'opinion publique. C'est dans cette logique qu'un babillard est accroché à l'entrée de la Bourse du Travail et qui sert de support pour les communiqués de presse, les avis de réunions et diverses coupures de presse relatives à l'activité et surtout au monde du travail.

Une salle informatique de cinq (5) micro-ordinateurs fonctionnels est à la disposition des travailleurs membres de la CSP, un véritable centre multimédia spécialement conçu pour aider les syndicalistes à s'arrimer aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Grâce à tout ce dispositif, une connexion internet a été acquise auprès d'un des opérateurs locaux, des sessions de formation mensuelles sont organisées à l'intention des militants désireux, et la salle sert en même temps de cybercafé, l'accès étant subordonnée au paiement de la somme symbolique de 1000 Francs CFA pour 5 heures de connexion. L'expérience est fortement appréciée des travailleurs qui y trouvent largement leur compte.

## **2. Visibilité de la CSP**

- **Un site WEB** conçu pour la visibilité de la CSP a été créé. Il n'est généralement pas opérationnel et pas toujours à jour faute de renouvellement de l'abonnement et de webmaster pour son actualisation en temps réel. Il va falloir former des membres du Secrétariat Confédéral à cet effet, afin que les informations sur la confédération, ses affiliés et ses partenaires puissent y être relayées en temps réels.
- **La publication d'un bulletin d'information** connu sous le nom de « Le Service Public » fait également partie, parallèlement au site, des éléments de visibilité de la CSP. Sa périodicité est trimestrielle mais, faute de moyens, il est généralement publié à la veille de chaque 1<sup>er</sup> Mai à l'occasion de la fête internationale du travail. Il traite des sujets d'actualité syndicale sur fonds d'analyse des questions liées par exemple à la revalorisation des salaires, à l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires, etc.
- **Le partenariat avec les médias** est également mis à contribution pour la visibilité de la CSP. En effet, c'est désormais une tradition, la CSP organise depuis 2010 et au début de chaque année, une cérémonie de présentation de vœux de bonne et heureuse année aux journalistes et responsables des médias camerounais toutes obédiences et tendances confondues.

C'est un rendez-vous citoyen et militant conçu d'une part pour promouvoir les relations interpersonnelles entre les responsables de la CSP et les professionnels des médias, et d'autre part pour les remercier par rapport à tout leur travail d'accompagnement et de relai des activités de la confédération. Partenariat qui a largement contribué à la visibilité de la CSP aussi bien sur le plan national qu'international au cours du mandat écoulé.

- **La célébration de la Journée Internationale du Travail** (fête du travail) à Mvog Ada, en marge des manifestations officielles dont la caractéristique principale est le traditionnel défilé des travailleurs que le gouvernement, à travers le Ministère du travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS), organise et coordonne chaque 1<sup>er</sup> Mai à Yaoundé au Boulevard du 20 Mai en lieu et place des organisations syndicales, fait aussi partie des activités qui assurent une plus grande visibilité à la CSP.

En effet, depuis 2007 et après avoir longtemps dénoncé et plaidé vainement en faveur de l'organisation des manifestations du 1<sup>er</sup> Mai par les organisations syndicales, la CSP a décidé de se désolidariser de la dynamique officielle afin de redonner tout son sens à la célébration du 1<sup>er</sup> Mai. C'est ainsi que durant les cinq (5) ans écoulés, la manifestation organisée à l'occasion par la CSP à la bourse du Travail (siège de la CSP) sise à Mvog Ada, Carrefour Bout Carré, et connue sous le nom de « Opération 3 bières à 1000 FCFA » n'a cessé de mobiliser des masses de travailleurs.

Le tournant décisif de cette célébration a eu lieu le 1<sup>er</sup> Mai 2013. Le fait marquant fut la présence surprise de Mr Grégoire OWONA, le Ministre du travail venu, accompagné de ses proches collaborateurs prendre part à cette autre manière de célébrer le 1<sup>er</sup> Mai plus orthodoxe et conviviale. Il en a profité pour adresser ses encouragements aux travailleurs et réitérer la disponibilité du gouvernement à dialoguer avec les responsables de la CSP pour la recherche des solutions aux innombrables problèmes des travailleurs du secteur public. C'est avec la visite de « la Bourse du Travail », le siège de la CSP après une brève séance de travail avec les membres du Bureau Confédéral que s'est achevée le séjour Ministre. Et depuis lors, la célébration du 1<sup>er</sup> Mai à Mvog Ada, est devenue un des moments les plus attendus du calendrier des activités de la CSP.

- **Le Forum Syndical National** est une autre activité qui contribue à la visibilité de la CSP. Depuis 2013 et en prélude à la célébration du 1<sup>er</sup> Mai, la CSP a organisé jusqu'en 2016 et avec l'appui de la Fondation Friedrich Ebert, un atelier autour d'un thème majeur relatif à une de ses principales revendications.
- **La dédicace en Août 2012 de l'ouvrage** « Le Syndicalisme à la croisée des chemins » publié en 2012 aux éditions « Harmattan » par le Président Confédéral, le Camarade BIKOKO Jean Marc est un autre élément ayant contribué à la visibilité de la CSP au cours du mandat écoulé. Cet événement qui a eu lieu à l'Hôtel Djeuga Palace à Yaoundé, a été organisée en partenariat avec La Grande Palabre et la Radio Cheikh Anta Diop, avec l'appui technique d'un collège de chercheurs et universitaires camerounais, et en présence de Monsieur ETOUNDI Charles Borromée, ancien ministre camerounais de l'éducation et préfacier de l'ouvrage.



### **3. Activités de plaidoyer**

#### **▪ Manifestation devant les services du Premier Ministre**

A la fin du 2<sup>e</sup> congrès ordinaire, les revendications de la CSP qui étaient restées les mêmes ont été reconduites. Il s'agit entre autres de la revalorisation des salaires, l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite à 60 ans, de la loi sur les syndicats, etc.

C'est sur cette base qu'un mémorandum revendicatif accompagné d'un préavis de grève avait été adressé au Chef de l'Etat le 11 Novembre 2010. La manifestation organisée devant les services du Premier Ministre s'est soldée par l'interpellation, l'incarcération et l'inculpation des responsables et militants de la CSP pour délit de réunion et manifestation illégale. Après quinze mois de procès, l'Etat du Cameroun a été débouté.

#### **▪ Plaidoyer pour l'adoption d'une loi sur les syndicats**

C'est dans la même logique que s'inscrit l'action de « plaidoyer pour l'adoption d'une loi unique sur les syndicats au Cameroun » menée par la CSP grâce à un financement du Programme d'Appui à la Structuration des Organisations de la Société Civile (PASOC) de l'Union Européenne. En effet, en conformité avec la loi sur la liberté d'association de 1990 qui avait prévu une loi sur les partis politiques et une loi sur les syndicats, la CSP a initié ce plaidoyer aussitôt après sa création, ce d'autant plus que la loi sur les partis politiques existe depuis 1990. C'est dans cette logique que le projet de plaidoyer de la CSP, en réponse à l'appel à proposition du PASOC, a été sélectionné et financé. La CSP a ainsi produit un draft d'avant-projet de loi sur les syndicats, lequel a été enrichi par les représentants de toutes les confédérations syndicales camerounaises au cours d'un atelier de deux jours, puis validé en 2013 par la Commission Nationale Consultative du Travail (La plus haute instance de dialogue social au Cameroun). Ce document nous dit-on avait alors été acheminé dans les Services du Premier Ministre (gouvernement) pour transmission au Parlement en vue de son examen et adoption. Trois ans après, personne ne sait ce qu'il en est.

### **4. Négociations avec le gouvernement**

En Avril 2012, la CSP adresse un nouveau préavis de grève au Chef de l'Etat relatif à ses traditionnelles revendications qui n'ont jamais connu un début de résolution. La gestion du dossier est confiée par la Présidence de la République au Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS). Ce dernier met en place un « Comité ad hoc chargé d'examiner les revendications sociales présentées par la CSP », lequel, après trois séances de travail, n'a plus jamais été convoqué.

### **5. Mobilisation des confédérations syndicales**

En Juillet 2014, suite à la suppression par le gouvernement de la subvention aux produits pétroliers, la CSP a pris part à la mobilisation des confédérations syndicales contre l'augmentation des prix des hydrocarbures à la pompe. Mobilisation qui eut entre autres pour résultat la mise en place par le Premier Ministre du « Comité de Concertation et de Suivi du Dialogue Social » dont la CSP est membre.



## 6. Partenariats

Aussi bien au niveau national qu'international, la CSP entretient des partenariats avec des organisations Syndicales (en l'occurrence la CSAC, la CSTC, l'USLC, la CNT et la CGT France) et des organisations de la société civile (JEURAC, CCFD). La CSP évolue également au sein des réseaux ou plateformes, c'est le cas avec Dynamique Citoyenne (Réseau de Suivi Indépendant des Politiques Publiques et des Stratégies de Coopération) où son président occupe depuis 2012 la fonction de Point focal National, et de la CSI (Confédération Syndicale Internationale) au sein de laquelle la CSP est affiliée depuis Octobre 2013.

La CSP est également membre du Réseau Inter Syndical du Cameroun (RISC) et de la Plate Forme d'Information et d'Action sur la Dette (PFIAD) dont elle assure la coordination. Et c'est en cette qualité que son président coordonne le projet de suivi indépendant du C2D (Contrat de Désendettement et de Développement).



*Une vue de la salle pendant les travaux*

## **B- LE RAPPORT FINANCIER**

Celui-ci a été présenté par le Camarade MANDJA BAH Michel, le Trésorier Confédéral. D'entrée de jeu, il a déploré sans fioritures, la faiblesse financière de la centrale essentiellement due au non-paiement des cotisations statutaires par la majorité des syndicats affiliés, ce en dépit des multiples rappels. Il ressort ainsi de sa présentation que le montant de la dette des organisations affiliées vis-à-vis de la CSP s'élève à la date de la tenue du congrès à 10 488 116 Francs CFA. Et que la palme d'or revenait au SNAEF, suivi de la FECASE qui se sont acquittés d'un montant considérable de leurs cotisations.

Il a ensuite suggéré, malgré le faible niveau de paiement des cotisations, que le taux actuel fixé à 2 Francs CFA par syndiqué soit clairement défini et revu à la hausse. Ceci du fait non seulement pour les besoins de son autonomie à travers le financement de ses différentes activités, mais aussi et surtout à cause des nouvelles charges financières liées à l'affiliation de la CSP à la CSI Afrique et à la CSI au niveau international.

Il a toutefois tenu à préciser que malgré tout, la CSP a réussi à fonctionner grâce à diverses autres sources de financement déjà évoquées en 2010 lors des travaux du 2<sup>e</sup> congrès ordinaire (financements des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), pourcentages prélevés dans le per diem des militants désignés pour représenter la CSP aux différents séminaires nationaux et internationaux). Ce qui lui a permis de mener de nombreuses activités durant le mandat qui s'achève.

Parallèlement à ces activités purement syndicales, la CSP assure la coordination de plusieurs projets dans le cadre des réseaux et plateformes au sein desquelles la confédération est affiliée. Il s'agit précisément du projet de suivi indépendant du C2D financé sur fonds C2D.

Parmi les partenaires qui ont financièrement soutenu la CSP, il y a le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), le PASC (Programme d'Appui à la Société Civile), la Fondation Friedrich Ebert (FES), le C2D (Contrat de Désendettement et de Développement), la CGT (Confédération Générale du Travail), etc.

Il a enfin informé les délégués de l'allocation par le MINTSS, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2015 d'une subvention aux confédérations syndicales, sur la base de la représentativité mesurée à partir des seuls résultats des élections sociales qui ne concernent pas la CSP. Le MINTSS ayant décidé d'accorder à part égale un montant forfaitaire à toutes les organisations sur une première tranche de 50% de ladite subvention, la CSP a ainsi eu droit à une somme de 1 708 333, 33 (Un Million, Sept Cent Huit Mille, Trois Cent Trente Trois, et Trente Trois) Francs CFA. Montant qui a permis d'une part de solder la facture du loyer, et d'autre part de verser deux mois de salaires au Technicien de surface (chargé de la propreté) et au Chargé de la sécurité de la Bourse du Travail, le siège de la CSP. Les 8 333, 33 Francs CFA restant ont été affectés aux menues dépenses.

Le Camarade MANDJA BAH a enfin présenté sur un tableau l'état financier de chaque syndicat membre par an depuis Août 2010, ainsi que le bilan financier global année après année.

**Cf. Annexe (Tableau :** Le bilan financier quinquennal & Situation financière par affiliée).

## RAPPORT FINANCIER CSP

### FICHE DE RECETTES /TAUX DE COTISATION 2 F DU SALAIRE DE BASE /MOIS/MEMBRE

N°	ORGANISATION	2011		2012		2013		2014		2015		TOTAL		OBSERVATION
		MT versé	Dette	MT versé	Dette	MT versé	Dette	MT versé	Dette	MT versé	Dette	MT versé	Dette	
1	<b>SNAEF</b> <b>10 750 membres</b>	365 500	/	258 000	/	258 000	/	258 000	/	215 000	43 000	1 354 500	43 000	1 354 500
														<b>1 397 500</b>
2	<b>CAPSU</b> <b>3 599 membres</b>	/	498 256	/	86 376	/	86 376	/	86 376	/	57 584	/	843 760	0
														<b>843 760</b>
3	<b>SYNCAEE</b> <b>3 052 membres</b>	/	419 480	/	73 248	/	73 248	/	73 248	/	73 248	/	712 472	0
														<b>712 472</b>
4	<b>SYNAFCIF</b> <b>4 766 membres</b>	/	<b>628 176</b>	/	<b>114 384</b>	/	<b>114 384</b>	/	<b>114 384</b>	/	<b>114 384</b>	/	<b>1 085 712</b>	<b>0</b>
														<b>1 085 712</b>
5	<b>ONEEPS</b> <b>2 758 membres</b>	/	<b>355 088</b>	/	<b>66 192</b>	/	<b>66 192</b>	/	<b>66 192</b>	/	<b>66 192</b>	/	<b>619 856</b>	<b>0</b>
														619 856
6	<b>SYNATEL</b> <b>3 698 membres</b>	/	<b>428 968</b>	/	<b>88 752</b>	/	<b>88 752</b>	/	<b>88 752</b>	/	<b>88 752</b>	/	<b>783 976</b>	<b>0</b>
														<b>783 976</b>
7	<b>SYNPEMS</b> <b>6 200 membres</b>	/	843 200	/	148 800	/	148 800	/	148 800	/	148 800	/	1 438 400	0
														<b>1 438 400</b>
8	<b>CATTU</b> <b>6 686 membres</b>	/	654 296	/	160 464	/	160 464	/	160 464	/	160 464	/	1 301 152	0
														<b>1 301 152</b>
9	<b>ONEC</b> <b>6 521 membres</b>	/	886 856	/	156 504	/	156 504	/	156 504	/	156 504	/	1 512 872	0
														<b>1 512 872</b>
10	<b>SNEPMA</b> <b>7 427 membres</b>	/	1 010 072	/	178 248	/	178 248	/	178 248	/	178 248	/	1 723 064	0
														<b>1 723 064</b>
11	<b>SYPGREC</b> <b>1 886 membres</b>	/	236 496	/	45 264	/	45 264	/	45 264	/	45 264	/	417 552	0
														417 552
12	<b>SYNAPTEC</b>													
13	<b>FECASE</b> <b>5370 membres</b>	182 750		182 750		182 750		182 750		182 750		<b>913 750</b>		
	<b>TOTAL</b>												10 481 816	1 354 500
		<b>548 250</b>	<b>5 960 888</b>	<b>440 750</b>	<b>1 118 232</b>	<b>440 750</b>	<b>1 118 232</b>	<b>440 750</b>	<b>1 118 232</b>	<b>397 750</b>	<b>1 089 440</b>	<b>2 268 250</b>		<b>10 405 024</b>



## **C- LES DEBATS**

A la suite de ces deux présentations, les délégués ont eu droit à une phase de débats. Ceux-ci se sont focalisés sur trois principaux aspects à savoir le fonctionnement des syndicats affiliés, la question des finances et la configuration du Bureau Confédéral.

S'agissant du fonctionnement des syndicats affiliés, il ressort que certaines organisations sont réduites à la portion congrue et n'ont pour membres qu'un petit noyau de personnes autour du premier responsable. Quant à la question des finances, il est clairement apparu que le problème résidait dans les syndicats membres et leur fonctionnement. Concernant enfin la configuration du Bureau Confédéral, compte tenu du fait que le bilan de la plupart des membres élus était négatif, les délégués ont clairement émis le vœu de voir le nombre d'élus réduit au maximum, mais qu'un accent particulier soit mis sur le volet technique de son action.

## **IV- LES TRAVAUX EN GROUPE**

A l'issue de ces échanges, les congressistes se sont constitués en trois groupes de travail pour trouver des réponses à un certain nombre de préoccupations à savoir : la stratégie de financement et de mobilisation (formule et montant des cotisations statutaires), la configuration du Bureau Confédéral et le plan d'action pour les cinq prochaines années.



*Un groupe de travail pendant le congrès*

### **GROUPE 1 - Finances et mobilisation de fonds**

Le groupe de travail finances et mobilisation de fonds avait pour mission de proposer une nouvelle formule pour la détermination du taux de cotisations statutaires, des stratégies efficaces de collecte desdites cotisations et des sources de financement parallèles aux cotisations statutaires.

Il a ainsi été proposé comme taux de cotisation statutaires le montant de 500 FCFA / mois par membre adhérent d'un syndicat, et de 1000 FCFA / mois pour les membres n'appartenant à aucun syndicat affilié. Les membres de ce groupe ont par ailleurs proposé :

- L'institution des contributions ponctuelles auprès des militants pour le financement des activités stratégiques ;
- La systématisation des prélèvements de 30% sur les frais perçus par tout militant mandaté pour représenter la CSP à un atelier ou séminaire (Hébergement, Restauration, Téléphone, Perdiem, etc.). En essayant autant que faire se peut de recueillir les informations y afférentes auprès de organisateurs des différentes activités ;
- La mise en place d'une banque de projets dans une perspective de mobilisation des fonds auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Le développement des activités génératrices de revenus tels la vente du journal et divers autres gadgets (boubous, pins et autres) ;
- La rentabilisation de la bourse du travail par la location de la salle de conférence, l'opérationnalisation du centre multimédia et du secrétariat bureautique (cyber café, saisies, photocopies, etc.), etc.
- La création d'un centre de services avec des antennes dans les régions pour l'information et les conseils aux agents de l'état, ainsi que le suivi des dossiers auprès des services compétents, aussi bien en région qu'au niveau des services centraux.

## **GROUPE 2 - Orientation et gouvernance**

Le groupe orientation et gouvernance avait pour mission de rappeler la vision, la ligne politique, l'orientation idéologique de la CSP et si nécessaire, en proposer des éléments d'actualisation d'une part, et proposer les activités à mener par ordre de priorité tout au long du 4<sup>e</sup> mandat qui va démarrer, ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise œuvre si possible, d'autre part.

Des résultats issus des discussions au sein de ce groupe, les membres recommandent entre autres :

- La réaffirmation de l'engagement de la CSP pour un syndicalisme démocratique, libre et indépendant fondé sur la coopération et le partenariat ;
- La promotion de la culture syndicale dans les secteurs d'activités où le syndicalisme n'est pas assez connu et y susciter la création des syndicats ;
- La poursuite de la syndicalisation dans les différents secteurs de l'offre de service public et de l'accompagnement des syndicats de base affiliés à la CSP confrontés à de sérieuses difficultés de fonctionnement ;
- L'achèvement de la structuration de la CSP à travers la mise en place des coordinations dans les dix (10) régions et l'installation des responsables ;
- Le renforcement de la coopération et du partenariat avec les organisations de la société civile et syndicales, ainsi qu'avec les partenaires gouvernementaux, techniques et financiers ;



- La consolidation de la présence de la CSP au sein des plateformes de concertation et de dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires, et en susciter la création là où il n'y a pas ;
- L'opérationnalisation du projet d'organisation par la CSP des activités socioculturelles et sportives (tourisme, matches, etc).
- Le lancement d'une campagne de communication interne et externe (conférence – table ronde) en vue de la démystification et de la dédramatisation du syndicalisme ;

### **GROUPE 3 - Textes et résolutions**

La mission assignée au groupe « textes et résolutions » portait d'une part sur la reformulation des articles des statuts et du règlement intérieur relatifs aussi bien aux cotisations statutaires qu'à la reconfiguration du bureau confédéral, et d'autre part sur la proposition des axes de résolutions à adopter par le congrès.

Suite au débat qui a lieu à l'issue de la présentation du rapport d'activités (narratif et financier) concernant le mandat 2010 - 2015, l'amendement d'un certain nombre de dispositions statutaires s'est avéré indispensable. Les membres du groupe ont ainsi eu à procéder à l'amendement de nombreuses dispositions concernant les articles tant des statuts que du règlement intérieur, particulièrement ceux relatifs aux instances de gouvernance et aux ressources de la confédération. Il s'agit précisément de :

#### **Au niveau des Statuts de :**

**Art. 7 - al. 2** - Sur la qualité de membre ;

**Article 14** - Relatif à la composition du Conseil Confédéral ;

**Articles 17, 18, 19, 20, 21 & 29 (al 1)** - Concernant la définition, les attributions et la composition du Bureau Exécutif Confédéral ;

**Articles 23 & 25** – Relatifs aux Secrétariat Administratif et Technique (SAT) ;

**Article 30 (al 2)** – Sur l'ordonnancement du budget ;

**Article 32 (al 1)** – Relatif à la révision des statuts.

#### **Au niveau du Règlement Intérieur de :**

**Art. 26** - Sur les activités du Bureau Exécutif Confédéral au quotidien ;

**Article 28 (al 2)** – Concernant le Président Confédéral dans l'exercice de ses fonctions, et en cas de son empêchement (**al 4**) ;

**Articles 29** – Relatif à la répartition des membres dans les différents départements qui constituent le SAT ;

**Articles 31** – Concernant le Contrôleur Financier ;

**Article 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42** – Sur les attributions des différents départements du Secrétariat Administratif et Technique (SAT) ;

**Article 43 (al 2)** – Concernant les Commissaires aux Comptes ;



**Art 52 (al 1)** – Relatif à la composition des listes de candidatures dans le cadre de l'élection au Bureau Exécutif Confédéral ;

**Art 55** – Relatif aux cotisations statutaires ;

**Art 72 (al 2)** – Relatif au contrôle des opérations ;

**Art 79** – Concernant le retrait des fonds ;

**Art 81 (al 3)** – Relatif à l'approvisionnement de la caisse ;

**Art 82 (al 3)** – Relatif aux cas d'empêchement du Trésorier ou du Contrôleur Financier Confédéraux ;

**Art 84** – Concernant les titres de paiement par caisse ;

**Art 85** – Concernant les titres de paiement par chèque ;

**Art 87** – Relatif aux obligations des organisations des affiliées.

## **V- RESOLUTIONS ET COMMUNIQUE FINAL**

Après la présentation des résultats des travaux des différents groupes, les délégués sont passés à la phase d'adoption des résolutions et du communiqué final (**joint** en annexe). Deux principales résolutions ont ainsi été adoptées, la première concernant la revalorisation des salaires, et la deuxième relative à l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous les travailleurs dans la Fonction Publique.

## **VI- ELECTION DU BUREAU CONFEDERAL**

Jusqu'à la date du congrès, le Bureau Exécutif Confédéral était constitué par la Chambre des Présidents et le Secrétariat Administratif et Technique.

La Chambre des Présidents regroupe le 1<sup>er</sup> responsable (ou le représentant) de chaque Organisation affiliée à la **CSP**. Elle comportait en son sein un Secrétariat Permanent (SP) élu par le Congrès Confédéral.

Quant au Secrétariat Administratif et Technique qui est le Brain-trust de la CSP, il est structuré en départements au sein desquels travaillent des syndicalistes désignés par la Chambre des Présidents sur proposition du Président Confédéral, en fonction des profils de compétences exigés et de la disponibilité des postulants.

Concernant enfin la configuration du Bureau Confédéral et compte tenu du fait que le bilan de la plupart des membres élus était négatif, les délégués ont clairement émis le vœu de voir le nombre d'élus réduit au maximum, mais qu'un accent particulier soit mis sur le volet technique de son action. C'est donc sur la base de ce consensus général dégagé au cours des discussions en plénière qu'il a été décidé que seules deux personnes devaient être élues pendant le congrès à savoir le Président Confédéral et le Trésorier Confédéral. C'est ainsi qu'au poste de Président Confédéral, le Camarade BIKOKO Jean-Marc a été élu pour un nouveau mandat, et à celui de Trésorier Confédéral, le Camarade MANDJA BAH Michel a lui aussi été réélu.

S'agissant du Secrétariat Administratif et Technique (SAT), il a été procédé à la reconfiguration des départements dont le nombre est resté le même. Les dix (10) départements du Secrétariat Administratif et Technique (SAT) se présentent désormais comme suit :

1. Département chargé de l'Administration Générale ;
2. Département chargé de l'Organisation, de la syndicalisation et de la Mobilisation ;
3. Département chargé de l'Education, de la Formation et du Renforcement des capacités ;
4. Département chargé de la Collecte des cotisations statutaires, de la Mobilisation des fonds et du Contrôle de la gestion financière ;
5. Département chargé de la Discipline, du Contentieux et des Normes ;
6. Département chargé des Relations Publiques, de la Coopération et du Partenariat ;
7. Département chargé de la Communication, de la Culture et du Marketing Syndical ;
8. Département chargé des Sports, des Loisirs et de la Solidarité Syndicale ;
9. Département chargé de la Promotion du Genre et de la Protection de l'Environnement ;
10. Département chargé de la Recherche, des projets et du Développement.

## **VII- LA CEREMONIE DE CLOTURE**

La dernière articulation du congrès a été la cérémonie de clôture. Celle-ci a été ponctuée par deux phases :

- La lecture des différentes résolutions et du communiqué final ;
- L'allocution du Président Confédéral ;
- Le cocktail.

C'est dans une ambiance festive empreinte de convivialité que les travaux du 3<sup>e</sup> Congrès Ordinaire de la CSP se sont achevés autour d'un cocktail dînatoire à 18H30. Rendez-vous a été pris pour le 4<sup>e</sup> congrès ordinaire en Décembre 2020.

### **Pour le Congrès**

#### **Le Président**

**NTEP NTEP Paul**

#### **Les Rapporteurs**

**AMANA Céline Nathalie**

**GWAYAMA Irène**